

DELIBERATION

EXTRAIT DU REGISTRE DU CONSEIL D'AGGLOMERATION

Conseil du	10 septembre 2020 à 19h00	Lieu	Centre omnisports de Kriegsheim-Rottelsheim, 17 rue de Rottelsheim à Kriegsheim
N° de la délibération	2020-CC-125	Titre	PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL DE SCHWEIGHOUSE SUR MODER ET ENVIRONS : modification simplifiée 2 - modification des modalités de mise à disposition du public
Rapporteur	M. Jean-Lucien NETZER, Vice-Président	PJ	PLUI SSM - MS2 - NOTICE EXPLICATIVE - MARS 2020
Date de la convocation	3 septembre 2020		
Président de séance	M. Claude STURNI		
Secrétaire de séance	M. André BURG		
Membres en exercice	75		
Présent(e)s	67	M. Claude STURNI, M. Jean-Lucien NETZER, M. Etienne WOLF, M. Philippe SPECHT, M. Jean-Denis ENDERLIN, Mme Isabelle DOLLINGER, Mme Sylvie HANNS, M. André ERBS, M. Francis WOLF, M. Jean-Michel STAERLE, M. Jean-Daniel SCHELL, Mme Isabelle WENGER, Mme Marie-Odile BECKER, Mme Cathy KIENTZ, M. Dominique GERLING, Mme Françoise DELCAMP, M. Alain WACK, Mme Coralie TIJOU, M. Marc ANDRE, M. François ANSTETT, M. André BURG, M. Jean-Marc DIERSE, M. Alban FABACHER, M. Michel FICHTER, Mme Séverine FROMMWEILER, Mme Marie-France GENOCHIO, M. Rémy GOTTRI, M. Christian GUETH, M. Thierry HEINRICH, Mme Christine HEITZ, Mme Anne IZACARD, M. Clément JUNG, Mme Marie-Odile KASPAR, M. Thomas KLEFFER, M. Francis KLEIN, M. Daniel KLIEBER, Mme Cathy KOESSLER, M. Vincent LEHOUX, M. Marcel LEMIRE, M. Jean-Luc LEONHARD, Mme Stéphanie LISCHKA, M. Maurice LUTZ, Mme Palmyre MAIRE, M. Etienne MANGIN, M. Armand MARX, M. Patrick MERTZ, Mme Elisabeth MESSER-CRIQUI, M. Clément METZ, Mme Eva MEYER, Mme Michèle MULLER, M. Patrick MULLER, M. Paul NOLTE, M. Guillaume NOTH, M. Jean OBRECHT, Mme Christine OTT-DOLLINGER, M. Claude RAU, M. Stéphan SCHISSELE, Mme Christine SCHMELZER, Mme Isabelle STEHLI-JUCHS, Mme Brigitte STEINMETZ, M. Jean-Marc STEINMETZ, M. Laurent SUTTER, M. Maxime VAN CAEMERBEKE, Mme Alice VOGEL, M. Gérard VOLTZ, M. Thierry WOLFERSBERGER, M. Dany ZOTTNER.	
Présent(e)s Suppléant(e)s	1	M. Patrick DENNI à M. Daniel ZURN.	
Procurat ion(s)	7	M. Claude BEBON à M. Philippe SPECHT, Mme Isabelle DEUTSCHMANN à M. Marc ANDRE, Mme Valérie GROSSHOLTZ à M. Jean-Lucien NETZER, Mme Mireille ILLAT à M. André ERBS, Mme Dorothee KRIEGER à M. François ANSTETT, M. Alain RHEIN à M. Alain WACK, M. Patrick SCHOTT à M. Stéphan SCHISSELE.	

N° de la délibération	2020-CC-125	Titre	PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL DE SCHWEIGHOUSE SUR MODER ET ENVIRONS : modification simplifiée 2 - modification des modalités de mise à disposition du public
Rapporteur	M. Jean-Lucien NETZER, Vice-Président		
Service référent	Direction de l'Urbanisme, de l'Habitat et de l'Environnement		

Par délibération du 13 février 2020, le Conseil Communautaire a fixé les modalités de mise à disposition du dossier de modification simplifiée n°2 du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) de Schweighouse sur Moder et Environs.

Aux termes de cette délibération la mise à disposition du dossier avait été fixée à la période du 29 mai au 30 juin 2020 inclus.

La mise à disposition n'a pas pu avoir lieu à ces dates du fait de l'état d'urgence sanitaire.

Aussi, il est proposé de définir une nouvelle période de mise à disposition du dossier.

Il est rappelé que les dossiers de modifications simplifiées doivent faire l'objet d'une mise à disposition du public pendant une durée minimale d'un mois. Une publication dans un journal d'annonces légales doit intervenir au moins 8 jours avant le début de la mise à disposition et un avis doit être affiché dans les mairies couvertes par le PLUi et au siège de la Communauté d'Agglomération de Haguenau.

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) de Schweighouse sur Moder et Environs a été approuvé le 19 septembre 2016 par le SIVOM de Schweighouse sur Moder et Environs. Il couvre les communes de Dauendorf, Huttendorf, Morschwiller, Ohlungen, Uhlwiller, Schweighouse sur Moder et Wintershouse.

Le PLUi a été modifié par délibération du conseil communautaire en date du 29 juin 2017.

Le dossier de modification simplifiée du PLUi de Schweighouse sur Moder et Environs comprend :

- La rectification d'une erreur matérielle dans le règlement de la zone UXe pour permettre la construction et les extensions de bâtiments à usage d'entrepôts,
- La suppression d'un emplacement réservé à Huttendorf (ER7),
- L'assouplissement du règlement de la zone Nf pour permettre l'implantation d'une antenne de radiotéléphonie.

DECISION

Le Conseil communautaire,

sur la proposition du rapporteur,

VU le Code de l'Urbanisme et notamment les articles L.153-45 et suivants,

DECIDE que le dossier de modification simplifiée n°2 du PLUi de Schweighouse sur Moder et environs sera mis à disposition du public du 28 septembre au 29 octobre 2020 inclus.

DECIDE que le dossier de modification simplifiée n°2 ainsi qu'un registre pouvant recueillir les observations du public seront tenus à la disposition du public en mairie de mairie de Dauendorf, Huttendorf, Morschwiller, Ohlungen, Uhlwiller, Schweighouse sur Moder et Wintershouse et au siège de la Communauté d'Agglomération pendant toute la durée de la mise à disposition du public. Les observations pourront également être adressées à M. le Président par voie postale ou électronique.

DECIDE qu'à l'issue de la mise à disposition, un bilan sera présenté au Conseil Communautaire.

2020-CC-125	PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL DE SCHWEIGHOUSE SUR MODER ET ENVIRONS : modification simplifiée 2 - modification des modalités de mise à disposition du public	
Pour	74	
Contre	0	
Abstention	1	M. Jean OBRECHT .
Ne prend pas part au vote	0	

Le Président,



Claude STURNI

Résultat du vote	ADOPTE
-------------------------	--------

Affiché le	23 septembre 2020
Envoyé en Sous-Préfecture le	23 septembre 2020
Enregistré en Sous-Préfecture le	23 septembre 2020
Identifiant de télétransmission	067-200067874-20200910-23856-DE-1-1

Nomenclature Préfecture	2.1
Nomenclature Préfecture	Documents d urbanisme